

PROJET DE FORMAT POUR LE RAPPORT THEMATIQUE SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LA COOPERATION TECHNOLOGIQUE

Le format ci-après pour l'établissement d'un rapport thématique sur le transfert de technologie et la coopération technologique est constitué par une série de questions basées sur les éléments des décisions pertinentes adoptées par la Conférence des Parties, les programmes de travail adoptés lors de réunions précédentes de la Conférence des Parties ainsi que les recommandations du SBSTTA. Les informations soumises par les Parties seront compilées afin de faciliter l'examen de questions pertinentes à la septième réunion de la Conférence des Parties. Les réponses à ces questions aideront également à évaluer l'état général d'application de la Convention.

Il convient de noter qu'aux fins de la Convention sur la diversité biologique, la technologie dont il est question ici englobe également la biotechnologie. Les technologies susceptibles d'être transférées à d'autres Parties contractantes sont celles qui sont pertinentes pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ou qui utilisent des ressources génétiques et ne nuisent pas à l'environnement. Dans le questionnaire, ces technologies seront appelées « technologies pertinentes ». Elles comprennent les technologies et le savoir-faire applicables à l'identification, à la caractérisation et à la surveillance des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques; et les technologies appropriées pour la conservation *in-situ* et *ex-situ* et pour l'utilisation durable de la diversité biologique et de ses éléments constitutifs.

Les questions sont conçues de manière à faciliter l'exécution de l'examen. Dans la plupart des cas, des réponses optionnelles sont fournies et il suffira de cocher une ou plusieurs cases. Dans certains cas, les questions sont suivies d'un encadré permettant de présenter des remarques et informations détaillées. Le nombre de pages supplémentaires pour la fourniture des informations n'est pas limité. Les Parties sont encouragées à fournir des informations aussi succinctes que possible.

Les informations fournies par les Parties contractantes ne seront pas utilisées pour classer leurs performances.

Afin de faciliter l'examen et la synthèse des informations contenues dans les rapports, les enquêtés sont priés de s'assurer que les informations complémentaires fournies dans l'encadré ont un lien étroit avec les questions précédentes et sont aussi succinctes que possible. La longueur n'est pas limitée, mais les Parties devraient pouvoir fournir des informations adéquates et utiles en quelques pages.

Les Parties contractantes sont également invitées à signaler les problèmes éventuels liés aux dispositions de la Convention qui ne sont pas traitées dans les questions ci-dessous. Le Secrétaire exécutif accueillerait également avec intérêt tout commentaire sur le caractère adéquat des questions et sur les difficultés éprouvées pour répondre à ces questions, ainsi que les recommandations éventuelles sur la manière dont ces questions et ces lignes directrices pour les rapports pourraient être améliorées.

Il est recommandé aux Parties contractantes de faire participer un large éventail de parties prenantes à l'établissement du rapport afin qu'il soit élaboré selon un processus participatif et transparent. Les parties prenantes qui ont participé à ce processus pourront être indiquées dans un encadré prévu à cet effet.

Les Parties contractantes sont priées de soumettre leurs rapports thématiques sur le transfert de technologie et la coopération technologique dans ce format au Secrétaire exécutif avant le **30 mars 2003**. Il leur est demandé d'envoyer une copie originale signée par la poste et une copie électronique sur disquette ou par courrier électronique. Une version électronique de ce document sera envoyée à tous les correspondants nationaux et sera également mise à disposition sur le site Internet de la Convention à l'adresse :

<http://www.biodiv.org>

Les rapports thématiques et les remarques éventuelles devront être envoyés à l'adresse suivante :

Le Secrétaire exécutif
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
World Trade Center
393 St.Jacques Street, Suite 300
Montréal, Québec, Canada, H2Y 1N9
Télécopie : 1-514-2886588
Courriel : secretariat@biodiv.org

Transfert de technologie et la coopération technologique

Veillez fournir les précisions suivantes sur l'origine de ce rapport.

Partie contractante :	
<i>Correspondant national</i>	
Nom complet de l'organisme :	
Nom et titre du responsable à contacter :	
Adresse postale :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
<i>Responsable à contacter pour le rapport national (s'il est différent)</i>	
Nom et titre du responsable à contacter :	
Adresse postale :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
<i>Soumission</i>	
Signature de la personne chargée de soumettre le rapport national :	
Date de soumission :	

Veillez fournir des informations succinctes sur le processus d'établissement de ce rapport, notamment sur les types de parties prenantes qui y ont participé activement et sur la documentation qui a servi de base au rapport.

Transfert de technologie et coopération technologique

Inventaire et évaluation

1. Votre pays a-t-il établi un inventaire des technologies ou des catégories de technologies existantes, y compris celles des communautés autochtones et locales, pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et de ses éléments constitutifs, dans tous les domaines thématiques et pour toutes les questions intersectorielles abordés par la Convention ?	
a) non	
b) un inventaire est en préparation	
c) un inventaire de certaines technologies est disponible (veuillez fournir quelques précisions)	
d) oui, un inventaire complet est disponible (veuillez fournir des précisions)	
2. Votre pays a-t-il évalué les effets potentiels des technologies pertinentes sur la diversité biologique et les exigences auxquelles il faut satisfaire pour bien les appliquer ?	
a) non	
b) oui, veuillez donner quelques exemples	
3. Votre pays a-t-il fait une évaluation des besoins de technologies pertinentes ?	
a) non (veuillez préciser les raisons)	
b) oui, veuillez préciser les besoins satisfaits et les besoins non satisfaits pour ce qui est des technologies existantes et des technologies nouvelles	

Application de certains articles pertinents de la Convention, des décisions pertinentes adoptées lors de réunions précédentes de la Conférence des Parties et des recommandations du SBSTTA

4. Dans la mise en œuvre des programmes de travail thématiques adoptés par des réunions précédentes de la Conférence des Parties, votre pays a-t-il obtenu les résultats prévus dans ces programmes de travail grâce à un transfert de technologie et à une coopération technologique ? (Décisions II/10, III/11, IV/6, IV/7 et V/4)	
a) non	
b) oui, mais seulement pour quelques activités de certains programmes	
c) oui, pour un large éventail d'activités dans de nombreux programmes de travail	
d) si oui, veuillez préciser ces activités et programmes de travail	
5. Votre pays a-t-il instauré une coopération technologique avec d'autres Parties contractantes n'ayant ni les compétences ni les ressources voulues pour évaluer les risques et réduire au minimum les effets négatifs résultant de l'introduction d'espèces exotiques ? (Décision V/8)	
a) non	
b) oui – veuillez donner des précisions ci-après (y compris les types de technologies transférées, les parties prenantes concernées, les conditions de transfert et les moyens d'accès à la technologie)	

6. Votre pays a-t-il pris des dispositions ou des mesures pour faciliter le transfert de technologie à d'autres Parties et la coopération technologique avec elles afin de développer et/ou de renforcer leur capacité à appliquer la politique, le programme et la pratique concernant l'utilisation durable de la diversité biologique ? (Décision V/24)	
a) non	
b) oui, veuillez indiquer les mesures et les dispositions précises	
7. Pourriez-vous fournir des exemples ou des illustrations d'accords contractuels de partage des avantages qui ont comporté une coopération technologique et un transfert de technologie parmi les avantages à partager ? (Article 15)	
a) non	
b) oui	
8. Votre gouvernement a-t-il pris des mesures, le cas échéant, pour garantir, comme le stipule le paragraphe 3 de l'article 16, aux Parties contractantes fournissant des ressources génétiques l'accès à la technologie qui utilise ces ressources et le transfert de ladite technologie ? (Article 16)	
a) non	
b) oui, veuillez donner quelques précisions	
9. Les institutions taxonomiques de votre pays ont-elles pris des initiatives pour la fixation de priorités nationales, tant individuellement qu'au niveau régional, en matière de technologies nouvelles ? (Décision IV/1)	
a) non	
b) oui, leur élaboration commence à peine	
c) oui, leur élaboration est bien avancée	
d) oui, quelques initiatives sont en place et quelques priorités ont été définies	
e) oui, toutes les priorités ont été définies	
10. Votre pays a-t-il participé au développement et/ou au transfert de technologie pour le maintien et l'utilisation de collections ex-situ ? (Décision V/26)	
a) non	
b) oui – veuillez donner des précisions ci-après (y compris sur les types de technologies transférées, les parties prenantes concernées, les conditions de transfert et les moyens d'accès à la technologie)	
11. Le centre d'échange a-t-il été développé davantage dans votre pays afin de faciliter l'obtention d'informations concernant l'accès aux technologies et le transfert de technologie ? (Décision V/14)	
a) non	
b) oui, veuillez donner quelques exemples	

Rôles des secteurs public et privé dans le transfert de technologie et la technologie

12. Connaissez-vous des exemples de partenariats technologiques entre des établissements publics de R&D de pays en développement et des entreprises du secteur privé de pays industrialisés ? Si oui, dans quelle mesure ces partenariats ont-ils comporté :	
a) la formation de scientifiques du pays en développement à l'application de nouvelles technologies pour la conservation et l'utilisation de ressources génétiques ?	
b) la mise en commun d'informations sur de nouveaux échanges scientifiques et progrès technologiques ?	
c) la fourniture de divers éléments de technologie aux établissements partenaires des pays en développement ?	
d) le lancement de R&D en commun ?	
13. Votre pays a-t-il pris des mesures ou élaboré des programmes pour encourager le secteur privé ou le partenariat public-privé à mettre au point et à transférer des technologies à l'intention des gouvernements et des organismes des pays en développement, y compris la coopération Sud-Sud ?	
a) non	
b) oui, veuillez donner des précisions	
14. Des incitations de quelque nature que ce soit ont-elles été mises en place dans votre pays pour encourager la participation du secteur privé aux activités de conservation et d'utilisation durable en tant que sources de nouvelles technologies et sources potentielles de financement pour les programmes de conservation ?	
a) non	
b) oui, veuillez donner des précisions	

Impact des droits de propriété intellectuelle sur le transfert de technologie et la coopération technologique

15. Les technologies auxquelles votre pays a accès ou souhaite avoir accès sont-elles dans le domaine public ou sont-elles couvertes par des droits de propriété intellectuelle ?	
a) domaine public	
b) droits de propriété intellectuelle	
c) les deux	

16. Les droits de propriété intellectuelle ont-ils constitué un facteur limitant dans l'acquisition de technologies pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ?	
a) non	
b) oui, veuillez fournir un exemple et préciser les points suivants : type de technologie recherchée (technologie douce ou dure); domaine auquel elle doit être appliquée (par exemple, forêts, milieu marin, eaux intérieures, agriculture, etc.)	

Création des capacités pour le transfert de technologie et la coopération technologique

17. Des structures institutionnelles adéquates ont-elles été établies et/ou la capacité humaine est-elle suffisante pour l'accès aux technologies pertinentes dans votre pays ?	
a) non	
b) oui	
18. Quels sont les facteurs limitants, s'il y en a, pour l'application des technologies pertinentes ?	
a) capacité institutionnelle	
b) capacité humaine	
c) autres – veuillez préciser	
19. Votre pays estime-t-il que l'accès à l'information et la formation ou leur absence a constitué un facteur limitant pour l'accès à la technologie et le transfert de technologie ?	
a) non	
b) oui, veuillez donner quelques exemples	
20. Votre pays a-t-il pu identifier les technologies pertinentes dans des domaines précis pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique sur son territoire ?	
a) non	
b) oui, veuillez donner des précisions	
21. Votre pays a-t-il établi une politique nationale et des institutions internationales et nationales pour promouvoir la coopération technologique, y compris à travers le développement et le renforcement des capacités techniques, humaines et institutionnelles ?	
a) non (veuillez préciser les raisons)	
b) oui, veuillez donner quelques précisions ou exemples	
22. Votre pays a-t-il établi des programmes de recherche en commun et des coentreprises pour la mise au point de technologies répondant aux objectifs de la Convention ?	
a) non	
b) oui, veuillez donner quelques précisions ou exemples	

Mesures destinées à faciliter l'accès à la technologie et le transfert de technologie

23. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes et/ou des mesures pour encourager et faciliter le transfert de technologie à d'autres Parties contractantes et la coopération technologique avec elles ?	
a) non	
b) oui, veuillez fournir quelques précisions	
24. Votre pays a-t-il établi des voies d'accès aux technologies mises au point et appliquées pour atteindre les objectifs de la Convention ?	
a) non	
b) oui, veuillez fournir des informations détaillées	

Réussites et contraintes dans le transfert de technologie et la coopération technologique

25. Votre pays a-t-il recensé des réussites, des possibilités et des contraintes en matière de transfert de technologie et de coopération technologique avec d'autres Parties contractantes ?	
a) non	
b) oui, veuillez fournir des informations détaillées	

Autres remarques

--